



GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN et le **VINGT-SIX** du mois de **MAI** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **VINGT MAI 2021**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Julien DUBOIS.

Conseillers communautaires présents :

Mme AUDOUY Véronique – M. ABADIE Jean-Marie – Mme DUTOYA Guylaine – M. DUBOIS Julien – Mme DEDIEU Martine – M. RENDE Grégory – M. DAGES Pascal – M. BENALIA BROUCH Amine – Mme HENAULT Marylène – Mme ERIDIA Martine – Mme LABARCHEDE Martine – M. RELAUX Julien – Mme PEYSALLE Florence – M. MORA Vincent – Mme VERDIERE BARGAOUI Axelle – M. LOUME Yves – Mme RABAUD FAVEREAU Isabelle – M. STETIN Pierre – M. CASTEL Philippe – M. LAVIGNE Pascal – M. POMAREZ Serge – Mme DORVAL Gloria – M. SOUBLIN Jean – M. LE BAIL Gérard – Mme SABOURAULT Bérengère – M. LAFFITTE Philippe – Mme FRAYSSE Chantal – M. DARRIGADE Hervé – Mme JAY Caroline – M. CARRERE Christian – M. BAZUS Julien – M. LAVIELLE Jean – Mme GAY Martine – M. GODOT Alain – Mme BEYRIS Christine – M. HUMEAU André – Mme FAVARD Catherine – Mme LAGRASSE Catherine – M. BEDAT Henri – Mme LALANNE Christelle – M. BERGERAS Alain – M. DELMON Philippe – M. LANGOUANERE Bernard – M. CHAHINE Hikmat – M. DUBOURDIEU Alain – M. BOURDILLAS Thierry

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Mme PECHAUDRAL-DOURTHE Sarah
Mme LOUBERE-BERTHELON Marie-Constance
M. LAUSSU Guillaume
M. ARRAS Alexis
Mme IRIGOYEN Sophie
M. AUZEMERY Albert
M. VILATON Pascal

Donne pouvoir à :

M. DAGES Pascal
M. RENDE Grégory
Mme HENAULT Marylène
M. RELAUX Julien
M. SOUBLIN Jean
Mme SABOURAULT Bérengère
M. BEDAT Henri

Conseillers communautaires absents et excusés :

Mme PECHAUDRAL DOURTHE Sarah – Mme LOUBERE BERTHELON Marie Constance – M. LAUSSU Guillaume – M. ARRAS Alexis – Mme IRIGOYEN Sophie – M. AUZEMERY Albert – M. VILATON Pascal

Secrétaire de séance : Mme DUTOYA Guylaine

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE : DELEGATIONS DE COMPETENCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT

Monsieur le Président expose,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2122-23, L.5211-2, L.5211-9 et L.5211-10,



Vu la délibération n°DEL30-2020 en date du 17 juillet 2020 relative aux délégations de compétence attribuées par le conseil communautaire à son président,

Considérant qu'il est nécessaire, pour assurer un fonctionnement rapide de l'administration et faciliter la gestion quotidienne de la collectivité, de déléguer au président certaines attributions du conseil communautaire,

Considérant qu'il est opportun de compléter la délégation de compétence n°21 relative à l'octroi d'aides économiques aux entreprises en intégrant la conclusion des avenants aux conventions relatives à ces aides,

APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE,

Article 1 : ABROGE l'alinéa 21 de la délibération n°DEL30-2020 en date du 17 juillet 2020, et de le **REPLACE** par l'attribution suivante :

21° Conclure toute convention ayant pour objet l'octroi d'aides économiques aux entreprises dans les conditions prévues par le règlement en vigueur des aides individuelles aux entreprises du Grand Dax, ainsi que les avenants auxdites conventions, dans la limite d'un montant, par aide ou par convention (éventuels avenants compris), de 41.000 €.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulbos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Article final : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jour, mois et an que dessus,
Suivent les signatures,
POUR COPIE CONFORME,
DAX, le 26 mai 2021
LE PRESIDENT,**

Julien DUBOIS.